

## Compte-rendu du conseil d'école du jeudi 5 novembre 2015



Présents :

*M. Monteillet, adjoint au maire*

*M. Micoud, directeur,*

*Mmes Arnaud, Blachas-Lemerrier, Vasseur, Monestier, Lagarde, Duc, Raffin et Allibert enseignantes de l'école Gustave André.*

*Mme Parmentier, enseignante coordinatrice de l'ULIS*

*Mme Mansilla, M. Arnaud (parents délégués indépendants)*

*Mme Bornard A., Mme Bornard S., Mme Rochas-Uzel, Mme Hugonnet,*

*M. Pouzergues (parents délégués FCPE)*

Début du conseil d'école à 18h00

### - **Restitution des résultats des élections des représentants des parents.**

Sur 327 électeurs, 111 votants ont été enregistrés (soit une participation de 33.94% des parents contre 31,8% l'an passé et 37% et 28% les deux années auparavant). 108 suffrages exprimés. La liste FCPE a obtenu 74 voix et la liste des parents indépendants 34 voix. 5 sièges sont attribués à la liste FCPE au quotient électoral, 2 à la liste des parents indépendants. Les parents élus sont donc Mme Hugonnet, Mme Bornard A., M. Pouzergues, Mme Bornard S. et Mme Uzel-Rochas pour la FCPE et Mme Mansilla et Mme Ribagnac pour les parents indépendants. La participation a un peu augmenté cette année, malgré le nouvel horaire mis en place (matin)

### - **Présentation des parents élus, et autres membres du conseil d'école.**

Un tour de table est effectué, permettant à chacun de se présenter ainsi que sa fonction au sein du conseil d'école.

### - **Présentation des attributions du conseil d'école.**

Sur la base d'un extrait du règlement départemental des écoles, projeté à l'assemblée, M. Micoud rappelle les attributions d'un conseil d'école, son rôle et ses missions.

### - **Présentation des responsabilités dévolues aux représentants des parents.**

Sur le même principe, M. Micoud, présente les responsabilités dévolues aux représentants des parents.

### - **Présentation et vote du règlement intérieur de l'école.**

Après présentation et débat, le règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires est retenu par le conseil d'école, sans ajout de mention complémentaire. Il sera affiché à l'école et disponible pour les parents souhaitant en obtenir un exemplaire.

### - **Présentation du PPMS actualisé et du DUER .**

Le PPMS actualisé est présenté au conseil d'école. L'exercice annuel de mise en sécurité est programmé pour décembre 2015. Il sera l'occasion pour les classes d'une discussion sur le thème.

Par ailleurs, le « document unique d'évaluation des risques » est actualisé chaque année. Il est présenté au conseil d'école.

Les parents FCPE s'interrogent sur les formations aux premiers secours dispensées aux enseignants.

Cette année, M. Micoud et Mme Blachas vont suivre une formation de remise à niveau de leur formation aux premiers secours.

### - **ULIS**

Mme Parmentier, enseignante coordinatrice de l'ULIS (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire) rattaché à l'école Cuminal présente sa structure et les inclusions réalisées à l'école André. Elle rappelle que sa structure accueille des enfants atteints de troubles fonctionnels cognitifs. Six d'entre eux sont inclus aux cours d'EPS de CM1 ou CE2 depuis la rentrée des congés d'Automne. Les enfants viennent également

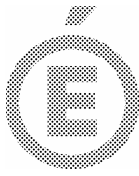
Ecole élémentaire publique  
Gustave André  
27 rue des écoles  
26120 CHABEUIL

Affaire suivie par  
L. Micoud, directeur

Téléphone :  
04 75 59 05 67

Mél :  
Ce.0260143p@ac-grenoble.fr

partager la récréation du mardi matin avec ceux de l'école André et un partenariat sur des activités de lecture a été mis en place entre l'ULIS et la classe de CE2/CM1. M.Monteillet souligne que ces élèves sont également intégrés aux ateliers TAP's.



- **Effectifs.**

L'école André affiche 179 élèves cette année. Les effectifs sont donc en moyenne de 25.5 par classe et se répartissent de la façon suivante cette année : 25 et 23 CE2 en cours simples + 12 CE2 en cours double en compagnie de 8 CM1 . Deux CM1 accueillent 25 et 26 élèves. Puis deux classes de CM2 de 29 et 30 élèves complètent l'effectif qui se porte au total à 179 élèves. La perspective pour l'an prochain est stable.

- **Mise en place des nouveaux rythmes scolaires :**

Les enseignants trouvent le dispositif adopté depuis la rentrée beaucoup plus adapté que celui retenu l'an passé. Les enfants ont plus de repères, et peuvent bénéficier de l'allègement réel des journées pour être plus performants dans leurs apprentissages.

La liaison école/TAP's se fait globalement dans de bonnes conditions même si ce transfert demande aux enseignants d'être vigilants notamment avec les élèves dont les parents ont la fâcheuse habitude d'oublier d'inscrire leur enfant aux ateliers TAP's tout en annonçant le matin avant la classe à leur enfant qu'il doit s'y rendre à 15h30.

Les parents FCPE souhaitent savoir si la perspective de mixage des groupes classe pourra être retenue au cours de l'année.

M.Monteillet précise que pour l'instant, les classes sont parfois dédoublées, ou regroupées par deux. Différentes pistes sont ainsi testées, celle du mixage des classes le sera également au cours de l'année.

- **Mise en place des APC :**

Ils ont été mis en place sur différents créneaux : les lundis et jeudis à 15h30 mais aussi le mardi à 16h30.

Le créneau du mardi à 16h30 permet plus de souplesse aux enseignants pour proposer des sessions d'APC plus courtes (4 séances par ex) qu'un cycle entier (de vacances à vacances)

- **Organisation de la pause méridienne :**

En réponse aux inquiétudes des parents, M.Monteillet annonce qu'aucun dispositif de limitation de l'accès aux services du restaurant scolaire ne sera mis en place cette année, même si celui-ci n'est pas loin d'atteindre sa capacité maximum de bon fonctionnement, victime de son succès. Un débat s'engage d'ailleurs sur les raisons de la hausse de la fréquentation.

Il se peut par contre que le délai pour les modifications et inscriptions « de dernière minute » soit allongé à une semaine, afin de limiter les gaspillages dus à des commandes pas forcément en phase avec ces variations tardives d'effectifs.

- **Actions du projet d'école.**

L'équipe enseignante a poursuivi son travail sur le nouveau projet d'école qui s'articulera autour de 4 grands axes :

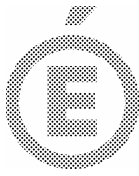
- L'amélioration des résultats des élèves
- L'éducation culturelle, artistique, sportive et humaniste
- Les réponses aux difficultés scolaires et/ou aux élèves à besoin particuliers
- La vie scolaire (relations école-familles, ...)

Il comportera aussi un axe lié à la spécificité des écoles Cuminal et André.

Concernant le point « vie scolaire », une première action sera mise en place dès décembre. Un dispositif sensible à celui du collège sera mis en place pour la remise en mains propres du bulletin de compétences du 1<sup>er</sup> trimestre. Cette première expérimentation fera ensuite l'objet d'une analyse par l'équipe enseignante.

Plusieurs projets de sorties et actions sont en phase d'élaboration pour l'année 2015 2016, d'autres ont déjà vu le jour :

- Une classe (CE2-CM1) partira en classe de découverte à Lus la Croix Haute au printemps.
- La chorale de l'école donnera deux représentations de chansons tirées du répertoire de Renaud les 26 et 27 mai.
- Plusieurs classes se rendront aux Clevos notamment pour les expositions « Fourmis » et « Cézanne ».
- Deux classes de CM1 et CE2 ont été retenues pour une série d'interventions et sorties nature proposées par le syndicat mixte du bassin de la Véore et l'Agglo.



- Certaines classes organiseront des sorties à vélo au printemps. Le recrutement des parents volontaires agréés s'est bien passé, même si certaines classes risquent d'être un peu justes au moment de fixer le calendrier précis des sorties. Elles devront peut-être faire appel aux bonnes volontés issues des autres classes (comme l'an passé)
- Des visites au musée de Valence sont en projet
- Le Cross des écoles a été organisé début octobre, avec réussite.
- Les CM2 A vont assister à un spectacle de la Comédie de Valence et prendre part à des ateliers de pratique avec les acteurs, grâce à l'aide de la mairie de Chabeuil.
- Un projet inter-structures (écoles, collège, mairie, école de musique) aboutira également en cours d'année à une représentation publique : « swing mécanique », là encore avec le concours de la mairie et des musiciens de l'école de musique.
- La journée nationale du harcèlement scolaire a été (ou sera très bientôt) l'objet d'un travail en classe sur ces thématiques.

- **Bilan des travaux et prévisions futures :**

- Durant l'été, la classe de Mme Arnaud a été repeinte.
- L'ordinateur de la direction a été changé.
- Des bancs pour la salle d'art ont été acquis, ainsi que 4 tables « pique-nique » pour l'extérieur.
- Durant l'été, la chaudière a été changée (pour 32000€)
- Un nouveau photocopieur a été acquis. Les enseignants regrettent néanmoins son extrême lenteur en mode recto-verso.
- Les trappes de désenfumage ont été changées.
- La chaudière a été totalement rénovée.

Pour le prochain budget, l'équipe enseignante a demandé la peinture d'une classe, et celle des toilettes de l'étage et l'acquisition d'une classe mobile (ensemble de mini-PC)

Concernant le projet de regroupement des écoles André et Cuminal sur le site de l'école André, les parents et enseignants seront conviés régulièrement à travailler avec l'équipe municipale sur l'avancée du projet de nouveau bâtiment. Pour l'instant, outre les deux pistes entrevues lors de la dernière réunion du groupe de travail, une troisième piste, consistant à ajouter un second étage au bâtiment actuel, va également être mise à l'étude.

M.Monteillet précise également que la chaudière du RASED a été changée, que des travaux de peinture y sont prévus ainsi que des nouveautés concernant le mobilier.

- **Budget de fonctionnement :**

A la demande des parents, M.Micoud rappelle les différentes sources de financement à l'école.

La mairie alloue 45€ par année civile et par élève pour l'acquisition de livres, logiciels et fournitures de papeterie. Depuis l'an passé, nous savons que désormais le report des reliquats n'est plus possible d'une année à l'autre. Ce budget prévoit également un certain nombre de photocopies et une ligne spéciale pour le petit matériel (d'EPS en général)

La mairie alloue également chaque année une subvention à l'association coopérative Gustave André Activités, subvention qui permet de prévoir des sorties, interventions, expos, spectacles, voyages, etc.....avec l'aide complémentaire de l'amicale laïque.

Les classes déposant un projet de classe découverte bénéficient en général d'une subvention exceptionnelle et d'une aide du Conseil Départemental.

- **Liaison CM2/6° :**

Enseignants de CM2 et professeurs principaux de 6° vont bénéficier la semaine prochaine d'une journée de stage commune pour réfléchir aux problématiques de liaison et entrevoir l'organisation du cycle 3 (CM1/CM2/6°) prévu par les nouveaux programmes à venir.

Fin du conseil à 20h15

*L.Micoud*